



Ecole Belge Burundi ASBL

BP 591 Bujumbura – BURUNDI

Direction générale 22.22.82.19 (et fax)

Section fondamentale 22 22 97 80

Secrétariat central 22 22 45 91 - 22 22 38 34

ecolebelge@yahoo.fr <http://ecolebelgebujumbura.org/>

Projet pédagogique

A. VIVRE LA DEMOCRATIE AU QUOTIDIEN

En tant qu'environnement dans lequel se déroule une partie essentielle de la vie de l'enfant, constituant souvent le premier milieu de vie extra-familial, l'école représente pour les jeunes une occasion unique de socialisation et de rencontre de différentes cultures. Du fonctionnement qu'ils y trouvent dépendent en grande partie leurs représentations de la vie en société et leurs attitudes face à celle-ci. Ils doivent y acquérir certaines des compétences de base indispensables à la participation démocratique.

Définir des règles de base, qui permettent la réflexion et la négociation

Le règlement d'ordre intérieur délimite clairement le cadre dans lequel se déroule la vie scolaire : il définit des règles fondamentales, sur la base desquelles peut se construire la démocratie au quotidien. Cette clarté contribue largement à la cohérence éducative, et permet de gérer plus facilement les éventuels conflits.

Si l'essentiel doit être clairement établi, une réflexion et une négociation n'en restent pas moins nécessaires face aux cas concrets et dans une perspective d'éducation à la citoyenneté ; il reste une place pour l'évaluation du fonctionnement et pour l'élaboration éventuelle de règles plus précises en fonction de tel ou tel problème ponctuel.

Assurer l'accès de chacun aux informations qui le concernent

Chaque personne directement concernée reçoit les divers projets et règlements en vigueur dans l'établissement.

L'école facilite l'accès de chacun des membres du personnel aux documents qui parviennent à l'école (circulaires, programmes des cours,...) : présentoir dans la salle des professeurs, tableau d'affichage... Les élèves disposent également d'un moyen d'échanger des informations (panneau d'affichage, conseil des délégués d'élèves, site Internet).

L'école veille à aller au-delà d'une simple mise à disposition des informations : dans les cas où cela paraît utile, voire nécessaire, elle prend des dispositions pour permettre à chacun de comprendre ces informations.

Assurer les conditions d'un fonctionnement démocratique du Conseil de participation

Chacun des membres de la communauté éducative peut consulter l'ordre du jour des réunions du Conseil de participation, compléter celui-ci (selon des modalités précisées dans son règlement d'ordre intérieur), et consulter les comptes-rendus des rencontres.

Les membres du Conseil de participation ont la possibilité de prendre contact avec ceux qu'ils représentent, et d'organiser dans de bonnes conditions les réunions qu'ils jugent nécessaires (réunions préparatoires à celles du Conseil, réunions d'information, d'évaluation, travail en commission, ...). Chaque établissement prévoit la façon d'organiser ces contacts.

Assurer les conditions d'un fonctionnement démocratique du Conseil de délégués

Les délégués sont élus démocratiquement. Ils reçoivent l'ordre du jour suffisamment à l'avance pour pouvoir en discuter avec leurs condisciples. De même, après chaque réunion, un temps leur est réservé en classe pour faire le compte-rendu oral du Conseil, faire part des décisions qui y ont été prises, apporter les réponses aux questions posées,...

Dans la vie quotidienne, responsabiliser les élèves

Aux différents moments de la vie scolaire correspondent également des processus démocratiques : certaines décisions qui concernent la gestion de la classe sont prises par le groupe, dans les limites du cadre défini par l'autorité ; chaque élève peut y exercer des responsabilités, y jouer un rôle précis...

Et en faire des acteurs de leurs propres progrès

La gestion des apprentissages est cohérente avec les objectifs d'émancipation citoyenne des élèves : des pratiques telles que la communication claire des objectifs poursuivis, l'explication des critères d'évaluation, le dialogue sur les difficultés rencontrées, le respect mutuel, la responsabilisation des élèves par rapport à leurs propres progrès, dont l'intérêt pédagogique est bien démontré, sont aussi l'occasion de vivre la démocratie. Des contrats peuvent être passés entre les élèves et leurs professeurs, qui définissent la part de chacun dans la gestion des apprentissages.

B. CONSTITUER DE VERITABLES EQUIPES EDUCATIVES

L'école s'attache à rompre l'isolement des classes, car celui-ci est préjudiciable, tant aux enseignants, seuls face à leurs succès et à leurs difficultés, qu'aux élèves, (quantité et la répartition des travaux à domicile, contenus des cours, ...). Le partage des ressources constitue également une aide pour chacun, en particulier dans le cas d'équipes pluridisciplinaires.

Prévoir des concertations entre tous ceux qui participent à l'éducation des élèves et favoriser les projets communs

Les projets communs permettent d'enrichir les activités pédagogiques grâce aux compétences et aux richesses de chacun. Ils favorisent le dialogue et les échanges sur les questions pédagogiques, et constituent des occasions appréciables de formation continue informelle. Pour réaliser ces projets, mais aussi pour s'informer mutuellement, pour rechercher une solution à un problème rencontré, pour coordonner les exigences à l'égard des élèves, des rencontres entre les enseignants sont prévues.

C. OUVRIR L'ECOLE AUX PARENTS ET A D'AUTRES PARTENAIRES

Créer un dialogue avec les parents et répondre à leurs interrogations

Parents et équipe éducative poursuivent le même but : éduquer. Le dialogue et la collaboration de divers partenaires sont indispensables à la réalisation des objectifs visés. L'école s'attache à répondre aux interrogations des parents à propos de la scolarité de leur enfant : elle met en œuvre divers moyens de rapprocher de l'école les parents qui pour diverses raisons s'y sentent moins à l'aise : activités festives, réunions d'information, contacts écrits via le journal de classe, réunions de parents à un moment bien choisi, ... Les parents sont informés des choix pédagogiques de l'équipe éducative et de leurs justifications. Le bulletin est conçu comme un outil de communication principalement orienté vers les parents, qui vise à faire le point sur la progression de l'élève. Il peut être complété par des grilles, des tableaux plus détaillés, sorte de tableaux de bord individuels et quotidiens.

... et les associer au processus éducatif

En outre, l'école rend possible la consultation par les parents de tous les cahiers et travaux divers de leur enfant.

Elle implique activement les parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants et les encourage à vérifier l'accomplissement des devoirs, signer le journal de classe ... Plus généralement, l'équipe éducative aide les parents à trouver les meilleurs moyens de soutenir les efforts de leurs enfants.

De telles interventions de l'école sont particulièrement importantes face aux parents plus démunis (problème de la langue, manque de ressources pédagogiques, méconnaissances des pratiques pédagogiques, ...), dont il faut renforcer la confiance dans les chances de réussite de leurs enfants et dans leur propre capacité à les aider.

Faire appel aux ressources éducatives de l'environnement.

La connaissance et l'exploitation des ressources offertes par l'environnement permettent à la fois d'élargir la palette des ressources disponibles et de préparer les jeunes à tirer parti de ces ressources au-delà de l'école : organiser des rencontres avec des jeunes « extérieurs », visiter régulièrement les bibliothèques, organiser des séances d'informations en vue de choisir au mieux les études supérieures, ... Le Conseil de participation, notamment, permet à la communauté éducative d'aborder les questions soulevées par l'ouverture de l'école.

D. CREER UN CONTEXTE D'APPRENTISSAGE FAVORABLE

Pour s'engager activement dans des activités d'apprentissage, l'élève doit être disponible, et en confiance.

Respecter les rythmes biologiques et psychologiques

L'organisation des journées et des activités respecte les besoins des élèves. Cette exigence, valable à tous les niveaux scolaires, revêt une importance encore plus grande dans le cas des plus jeunes (avant la troisième maternelle, les enfants ne sont pas présents à l'école les après-midi).

Faire confiance et le dire

Tout être humain éprouve le besoin de se sentir accepté, intégré, valorisé et autonome. Chaque enseignant établit avec ses élèves des contacts harmonieux, adopte à leur égard des attitudes et des comportements positifs qui tiennent compte des différences de sensibilité, d'intérêt et de niveau socio-économique ou socioculturel. Ses comportements reflètent une attitude positive, la confiance dans les possibilités de chacun pour atteindre, s'il y est adéquatement aidé, les objectifs visés. Un des nombreux facteurs qui entrent en jeu dans la motivation à l'égard des études en général et de certains cours en particulier réside dans la perception que les élèves ont de la relation étroite qui existe entre les contenus d'enseignement et leur vécu personnel ou entre ceux-ci et leur environnement quotidien ou, encore, entre les matières enseignées et leur projet de vie, tant sur le plan professionnel que social ou affectif. De plus, l'expérience personnelle de chaque élève constitue une richesse et un potentiel d'action trop souvent inexploités. Chaque enseignant s'efforce par conséquent de solliciter cet apport et de l'intégrer dans son cours.

Créer un maximum d'occasions d'apprentissage

L'école veille à rentabiliser au mieux le temps imparti, en évitant les pertes de temps (entrée en classe à l'heure prévue, respect de la durée des récréations, organisation de la vie de la classe permettant aux élèves plus rapides de continuer à travailler pendant que leurs condisciples terminent leur tâche, organisation matérielle efficace des activités, ...). Une organisation dynamique des cours, l'intérêt des élèves et leur motivation exercent aussi une influence sur les possibilités d'apprentissage : l'élève impliqué concrètement dans l'activité bénéficie d'un temps d'apprentissage " réel " bien plus long que celui qui se contente de faire acte de présence en classe.

Confrontée au problème du décrochage scolaire, l'école organise des cours de remédiation et met œuvre différents moyens pour assurer le meilleur suivi pédagogique des enfants en difficultés : avertissement immédiat des parents, échanges réguliers avec les parents, établissement d'un contrat spécifique avec l'élève, concertations entre les enseignants et la personne responsable de la remédiation pour établir un plan d'action répondant aux besoins spécifiques de l'élève ...).

Assurer la continuité pédagogique

L'école veille à assurer la continuité entre les niveaux scolaires de façon à ce que chaque enseignant puisse tenir compte des apprentissages réalisés ou prévus à l'autre niveau (liste des sujets ou thèmes vus au cours de l'année dans les différents cours d'éveil, ...), et que les enfants vivent les " passages " dans le climat de confiance indispensable à leur participation active.

Les enseignants des écoles fondamentales échangent avec leurs collègues du secondaire des informations sur les objectifs poursuivis à chaque niveau et leur communiquent des informations relatives à la maîtrise des socles de compétences.

Un calendrier est établi dès le début de l'année par les enseignants concernés et la Direction : échanges rencontres, ponctuelles des enseignants des deux niveaux, intervention de professeurs du secondaire dans la classe de 6^{ème} primaire, visite de l'école secondaire par les élèves de 6^{ème} primaire, rédaction des « Clés de la réussite en secondaire », réunion d'informations aux parents dont les enfants vont passer en secondaire, ...

Le travail en cycle 5-8 permet, lui, un passage assez « doux » de la maternelle à 1^{ère} primaire : activités communes tout au long de l'année, parrainages, ... En fin d'année, à l'instar des élèves de 6^{ème} primaire, les élèves de 3^{ème} maternelle reçoivent un diplôme, certes symbolique, mais très important à leurs yeux, pour aller chez « les grands ».

E. CONDUIRE CHACUN DES ELEVES AUX SAVOIRS ET AUX COMPETENCES ATTENDUS

Impliquer les élèves dans la gestion de leurs apprentissages

Les enseignants veillent à informer leurs élèves, d'une façon adaptée à leur âge, des objectifs poursuivis, des performances attendues et des critères d'évaluation qui seront utilisés. L'élève dispose ainsi d'informations qui lui permettent d'organiser son apprentissage en pleine connaissance de cause, de s'auto-évaluer, de signaler les difficultés rencontrées.

En informant l'élève des objectifs et de ses critères d'évaluation, en établissant avec lui un contrat de travail et en engageant ensuite un dialogue sur les performances réalisées, l'enseignant amorce la conduite du jeune vers l'auto-évaluation, une des composantes de l'autonomie.

Les travaux à domicile doivent trouver leur place dans ce processus : ils constituent pour les élèves des occasions de mettre à l'épreuve leur autonomie. L'école ne perd cependant pas de vue qu'en dehors de l'école les ressources disponibles varient fortement selon les familles. Les enseignants réservent à ces moments les tâches que l'élève doit pouvoir accomplir sans aide, et s'assure que chacun dispose des ressources nécessaires. De plus, ils respectent les normes en ce qui concerne la longueur des travaux à domicile. (cf Règlement des Etudes)

Enseigner ce qui est prévu

Les socles de compétence et les compétences terminales indiquent les objectifs à atteindre par les élèves aux différents niveaux. Les programmes, plus précis, en constituent le complément nécessaire. Chaque enseignant dispose des programmes relatifs aux cours dont il a la charge, et veille à consulter ceux qui y sont liés : programmes des années d'études précédentes, programmes de matières proches.

Il se réfère aux programmes et privilégie toujours le renforcement des compétences correspondant au niveau où il enseigne, de façon à ce que tous les élèves atteignent les objectifs prescrits, tant en ce qui concerne les compétences spécifiques que les compétences transversales : ainsi le professeur de mathématiques apprend à l'élève à résoudre des problèmes, tout en veillant à le doter de stratégies de lecture efficaces face à un énoncé qu'il importe de comprendre.

Les élèves plus avancés sont invités à collaborer avec leurs condisciples encore en cours d'apprentissage. L'occasion leur est donnée d'approfondir leurs connaissances, plutôt que de viser de nouveaux objectifs : aborder à nouveau une matière qu'ils maîtrisent moins bien, appliquer leur compétence dans un nouveau domaine. En aucun cas, cependant, cet approfondissement et ce dépassement ne se réalisent au détriment des moyens accordés aux élèves plus lents.

Piloter l'apprentissage, en recueillant des informations sur la façon dont l'élève procède

L'apprentissage s'appuie sur l'évaluation formative. Avant d'entreprendre une activité, dont les buts ont été clairement établis, l'enseignant s'assure que chacun maîtrise les savoirs et savoir-faire nécessaires (pré requis), et s'efforce de connaître les représentations des élèves à propos du domaine qui va être abordé, pour conduire l'apprentissage avec une réelle chance de succès et éviter au mieux les écueils possibles. Cette vérification des pré requis ne doit en aucun cas mettre l'enfant en situation d'échec.

L'évaluation formative vise à analyser l'évolution de l'élève en cours d'apprentissage, à observer sa manière de mémoriser une matière, d'appréhender et de résoudre un exercice, un problème, à s'assurer de sa compréhension des consignes... Elle porte tout autant sur la démarche mise en œuvre que sur le résultat proprement dit.

L'évaluation formative s'intéresse tout particulièrement aux erreurs commises. Si bien sûr l'objectif est, à terme, d'éliminer l'erreur, celle-ci est l'expression des connaissances et des représentations de l'élève à un moment particulier. Il est infiniment préférable que l'élève produise une réponse, même erronée, qui indiquera à l'enseignant où subsistent des difficultés, et lui permettra d'organiser la suite de l'apprentissage en conséquence, plutôt que de se réfugier dans une passivité ou un silence " prudent ", parce qu'il n'est pas sûr de ne pas se tromper, ou parce qu'il craint qu'une réponse erronée soit sanctionnée : sans l'information dont il prive ainsi l'enseignant, comment celui-ci peut-il l'aider ?

L'enseignant veille donc à bien dissocier les moments d'apprentissage de ceux où il s'agit d'établir un bilan, à accueillir positivement les réponses des élèves, et à en tirer profit pour la suite de l'activité.

Et en les exploitant au bénéfice de l'élève

L'information recueillie sur les difficultés des élèves permet ainsi au professeur d'ajuster ses interventions correctives, individuelles ou collectives, et d'évaluer l'efficacité de son enseignement. Elle indique aussi à l'élève la nécessité éventuelle de changer sa manière d'apprendre, de travailler, d'appréhender un problème et d'élaborer une solution.

Au lieu d'avancer dans la matière en se résignant à l'échec de certains élèves, l'enseignant met en œuvre les meilleurs moyens d'aider chaque enfant en difficulté : selon les circonstances, il aborde la matière d'une autre manière, avec l'ensemble de la classe, il organise des travaux de groupe associant des élèves en difficulté à des condisciples plus avancés, il met en place un tutorat, il conseille à l'élève certains travaux supplémentaires, il lui apporte une aide individuelle après s'être rendu disponible en chargeant les élèves plus avancés d'un travail qu'ils peuvent réaliser de façon autonome, met en place un contrat de travail avec le responsable de la remédiation. En particulier, l'école s'attache à utiliser au mieux les heures de soutien disponibles au bénéfice des élèves qui rencontrent des difficultés. Il s'agit de combler immédiatement les lacunes mises en évidence grâce à l'évaluation formative, en apportant une aide adaptée aux difficultés particulières rencontrées par un ou plusieurs élèves.

Adapter les méthodes aux objectifs poursuivis ...

Le Décret-Missions définit la compétence comme l' " *aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches* ". De toute évidence, une pédagogie de type transmissif ne peut suffire au développement de telles compétences : il ne suffit pas d'emmagasiner des connaissances pour être capable d'agir efficacement. Ainsi, un élève capable d'énoncer une règle de grammaire pourrait bien ne pas être capable de l'appliquer dans une situation réelle, soit qu'il n'ait pas été sensibilisé à l'importance d'une orthographe correcte, soit qu'il ne repère pas la nécessité " technique " d'appliquer la règle dans ce contexte, soit encore qu'il ne soit pas capable des opérations nécessaires (en matière d'analyse grammaticale de la phrase, par exemple). Pour préparer les élèves à l'action, à la résolution de problèmes, l'école recourt aux méthodes actives, met sur pied des projets.

Chaque enseignant organise les activités en fonction des différents types de compétences à développer chez ses élèves, en se préoccupant tout autant, en concertation avec ses collègues, des compétences transversales (utiles et susceptibles d'être apprises dans différents cours) que des compétences spécifiques.

Différencier les méthodes, pas les objectifs

Pour permettre à chaque élève d'aller au maximum de ses possibilités, et surtout pour conduire les plus faibles à la maîtrise des socles de compétences, des compétences terminales, chaque enseignant différencie le plus possible ses méthodes et stratégies d'enseignement. Chaque élève, en fonction de caractéristiques qui lui sont propres, mais aussi peut-être en fonction des circonstances, est susceptible de tirer parti d'approches différentes de la matière : activité individuelle ou collective, recours à des présentations graphiques ou uniquement orales, type de but poursuivi, ...

L'enseignant met en place des travaux de groupe, organise des ateliers, suscite des projets, ...

C'est en offrant une diversité d'expériences d'apprentissage pour chaque compétence à développer que l'école donne un maximum de chances à chacun d'y trouver ce dont il a besoin pour progresser et dote chaque élève de démarches qui ne lui sont pas spontanées.

Un équilibre est recherché entre le respect des caractéristiques de l'élève et la nécessité de le faire progresser, d'enrichir ses démarches et d'élargir ses compétences. Les différences sont respectées dans la mesure où elles n'empêchent pas l'accès aux compétences essentielles. Il s'agit bien sûr d'une différenciation des moyens, non des objectifs. En outre, si le rythme de chacun est pris en considération lorsqu'il s'agit d'organiser l'apprentissage, il ne conduira ni à une forme de relégation, ni à une mise à l'écart.

Mettre en pratique ce qu'on préconise

Les compétences à développer chez les élèves, de façon cohérente avec l'objectif de développement global, incluent des domaines divers tels que la santé, la culture, les médias. L'école met tout en œuvre pour assurer la cohérence entre les principes enseignés et le vécu des élèves : campagne de « politesse », campagne de propreté, boissons et " en-cas " en vente à l'école conformes aux recommandations faites aux élèves, possibilité matérielle d'appliquer les règles d'hygiène enseignées (se laver les mains, ...), reconnaissance de l'importance des activités culturelles et sportives par leur pratique, mise en place des ressources (bibliothèque, centre de documentation, accès à Internet, ...) nécessaires à un apprentissage actif et autonome.

F. ORGANISER DES BILANS (cf « Règlement des études)

L'école met l'accent sur l'évaluation formative, pour aider l'élève à apprendre, mais n'en renonce pas pour autant à faire des bilans.

Il importe avant tout d'atteindre les objectifs visés, et donc un maximum de temps et d'énergie est consacré aux activités d'apprentissage, soutenues par cette sorte d'évaluation qui aide à mettre en œuvre les stratégies les plus efficaces, l'évaluation formative. Il importe cependant de faire le point, au bout d'un certain temps : où les élèves en sont-ils ? L'évaluation des compétences implique en effet la confrontation des élèves à des tâches ou des actions à accomplir dans une série de situations.

G. PREPARER AUX CHOIX PROFESSIONNELS EN DEPASSANT LES LIMITES SOCIALES ET CULTURELLES

A terme, l'élève devra occuper une place dans la société. L'école met tout en œuvre pour que chacun s'épanouisse en réalisant au mieux toutes ses potentialités.

Familiariser l'élève avec les différents métiers

Le respect de l'autre inclut bien sûr le respect des différentes professions, quel que soit leur prestige social. L'école veille à souligner l'utilité des divers métiers. Il ne s'agit cependant pas de donner de la réalité une vue tronquée, en édulcorant les difficultés économiques et sociales rencontrées dans le cadre de certaines professions, ou en niant le caractère pénible, physiquement ou nerveusement éprouvant, voire simplement routinier de certains travaux. Des rencontres, des contacts divers, à l'école sont organisés. Les informations sur les activités mises en œuvre dans ce domaine par différents organismes du monde scolaire ou du monde associatif sont largement diffusées auprès des élèves, et ceux-ci sont encouragés à y participer, en fonction de leurs besoins, et de l'intérêt de ces activités.

Et l'informer sur les orientations possibles

En relation avec la préparation des choix professionnels, l'école prend également des dispositions pour que chaque élève fasse des choix éclairés en matière de sections, d'options, d'école supérieure.

Dans ce but, des contacts peuvent être pris avec des enseignants en charge du niveau suivant, en vue d'éclairer les élèves sur les apprentissages prioritaires à leur niveau, les compléments de formation éventuels à conquérir. Il importe cependant de veiller à ce que le choix d'études reste situé au niveau d'un moyen, et ne pèse pas d'un poids trop élevé dans les choix professionnels : il faut pouvoir affronter l'un ou l'autre cours qui convient moins bien, si la réussite de ces cours est la condition de l'accès à la profession dont on rêve ; inversement, il faut se méfier des études passionnantes, mais qui conduisent essentiellement à un métier qu'on ne veut à aucun prix exercer.

L'école accorde en la matière une priorité absolue à l'intérêt de l'élève.